

Les subsides

J'espère que nous relèverons le défi et que nous saurons surmonter le problème.

• (1620)

La présidente suppléante (Mme Champagne): Questions ou observations.

M. Clark (Brandon—Souris): Madame la Présidente, sans vouloir sous-estimer le moindre la gravité de la crise financière dont souffre l'agriculture canadienne, car sans doute nous nous accordons tous à en reconnaître la gravité, je voudrais faire éclaircir une chose.

Dans son intervention, le député a fait mention de l'étude sur le coût des intrants à laquelle le comité permanent de l'agriculture travaille présentement. Nous avons notamment constaté au cours de nos audiences que le règlement PSR 80 adopté par le gouvernement précédent a eu de très mauvaises répercussions sur le coût des intrants. Le PSR 80 a suscité une réaction négative largement répandue, et cela depuis pas mal de temps. Cela étant, comment lui et ses collègues, députés du gouvernement précédent, ont-ils pu laisser adopter pareil règlement? Pourquoi a-t-on permis qu'il demeure en vigueur durant les quatre années de pouvoir de ce gouvernement?

M. Foster: Madame la Présidente, il s'agit là d'une question importante et d'un problème important. Il est clair que nous ne nous en préoccupions pas autant si nous étions en 1978 ou en 1980. Voyons cependant la situation d'aujourd'hui. Le prix des terres n'augmente pas au rythme de 18 p. 100. Le prix du blé n'a pas augmenté de 200 \$.

D'après nos études, au comité, il est clair que nous devons tendre vers le genre de recommandation faite dans le rapport sénatorial sur le prix des herbicides, à savoir que nous devrions avoir un régime de permis obligatoires pour les produits chimiques à usage agricole. Que cela se fasse de la manière recommandée dans le rapport ou de la manière pratiquée en Australie, où les prix de certains produits chimiques à usage agricole sont moitié moins élevés qu'ici, nous n'avons pas le choix. Il faudrait agir en ce sens car nous ne nous soucions pas que du coût d'un seul intrant agricole en l'occurrence, aussi important soit-il, mais aussi de conservation.

Le rapport du Sénat a recommandé un permis obligatoire avec une période d'exclusivité de quatre ans ou peut-être plus pour la société qui fabrique le produit chimique. Il a recommandé l'établissement d'un fonds pour indemniser la société de produits chimiques concernée. A longue échéance, les produits chimiques seraient commercialisés beaucoup plus tôt que maintenant, et les producteurs bénéficieraient d'une sorte de système générique d'établissement des prix.

M. Redway: Madame la Présidente, en relisant la motion proposée aujourd'hui par le député, en écoutant les paroles de sollicitude du ministre de l'Agriculture (M. Wise) et en songeant à l'aide qu'il a fournie ces deux dernières années et demie, j'ai pris pleinement conscience, moi qui suis député d'une zone urbaine, de la triste situation où se trouvent les agriculteurs canadiens. Je comprends parfaitement la grande inquiétude du Canada rural qui est également partagée par les villes.

Cependant, pendant que j'écoutais le député, je n'ai pas pu m'empêcher de repenser à l'époque où il était membre du gouvernement précédent au début et au milieu des années 80.

C'est ce gouvernement qui a été responsable de l'augmentation astronomique des taux d'intérêt. Je ne pouvais pas m'empêcher de penser à l'époque où les taux d'intérêt ont atteint 22 p. 100 et ont causé des faillites agricoles d'un bout à l'autre de notre pays. Je ne pouvais pas m'empêcher de penser aux ravages et aux catastrophes causés par les programmes et les initiatives du gouvernement dont le député faisait partie, et du parti dont il est toujours membre et qu'il appuie toujours. Je ne pouvais pas m'empêcher de penser combien cela avait sapé les fondements et l'élan de l'agriculture. Elle a vraiment été affaiblie, et en fait, rendue incapable de faire face à la dégradation de la conjoncture mondiale depuis lors. Mais le ministre et le gouvernement ont lutté vaillamment et leurs efforts pour aider les agriculteurs ont été très souvent couronnés de succès.

Sachant tout cela, le député ne se sent-il pas embarrassé de faire de pareilles déclarations à la Chambre? N'a-t-il pas honte au fond quand il s'adresse aux agriculteurs canadiens?

M. Foster: Madame la Présidente, je n'ai pas perdu un mot des propos du député de York-Est (M. Redway). J'étais content de l'entendre nous faire part des préoccupations des citoyens. J'ai lu les résultats d'un sondage du cabinet Angus Reid effectué en mai ou en juin dernier qui montraient qu'environ 75 p. 100 des Canadiens pensaient que nos agriculteurs traversaient leur pire crise depuis les années 30. Ils considéraient que cette crise se répercuterait très durement sur l'économie du Canada.

Je rappelle au député que la hausse des taux d'intérêt, vers la fin des années 70, a été un phénomène mondial. Le gouvernement républicain des États-Unis a décidé que cette politique lui permettrait de régler certaines difficultés. Il se trouve que l'un de nos plus grands problèmes est toujours de faire baisser les taux d'intérêt. Il y a peine quelques mois, près de 32 p. 100 de tous les prêts consentis par la Société du crédit agricole portaient encore des taux d'intérêt de 12,75 à 16,75 p. 100. La plupart des prêts à 12,75 p. 100 ont d'ailleurs pu être consentis grâce aux 575 millions de dollars non utilisés à l'automne de 1984 que le ministre a mis à la disposition des agriculteurs aux abois, à la veille de déclarer faillite, pour leur permettre de convertir leurs hypothèques portant plus de 14 p. 100 d'intérêt en emprunts à 12,75 p. 100 d'intérêt.

C'est la vitalité des campagnes, surtout des régions céréalières, qui est en jeu maintenant. Nous devons faire preuve de tout l'ingéniosité, de tout le savoir-faire dont nous sommes capables à la Chambre pour relever ce défi, pour faire en sorte que nos communautés rurales sortent intactes de ces guerres commerciales. Nous devons nous assurer qu'un nombre raisonnable de jeunes agriculteurs conservent leur exploitation pour que la vie agricole conserve son dynamisme actuel.

• (1630)

L'hon. John Wise (ministre de l'Agriculture): Madame la Présidente, je suis heureux de pouvoir prendre la parole pour répondre à la motion à l'étude aujourd'hui. Pour commencer, je voudrais exprimer ma gratitude au député de Prince-Albert (M. Hovdebo) qui me laisse prendre la parole maintenant. Cela me permettra, je l'espère, de me joindre au conseil d'administration du Conseil canadien de l'horticulture qui se réunit un peu plus tard aujourd'hui.